

## L'autonomie des régions en péril

**Rouyn-Noranda, le 23 octobre 2014** – Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue ont adopté aujourd'hui deux résolutions importantes qui portent sur la régionalisation et la décentralisation. La révision des programmes par le gouvernement du Québec laisse présager un mouvement de centralisation sans précédent mettant en péril le pouvoir d'agir de l'Abitibi-Témiscamingue sur sa propre destinée.

La première résolution exige du gouvernement du Québec qu'il préserve l'autonomie, la capacité d'agir et de décider des organisations et ministères présents en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de sa révision des programmes. « Depuis des dizaines d'années, nous demandons et nous sommes convaincus qu'il est possible d'optimiser l'impact de l'État québécois dans la région en laissant plus d'autonomie aux gens qui sont sur le terrain. Ce sont eux qui ont la meilleure connaissance pour agir, pour moduler, pour adapter les programmes du Québec », rappelle M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale.

La deuxième résolution exige du gouvernement du Québec le respect du modèle de développement choisi en Abitibi-Témiscamingue et qui met les quatre MRC et la Ville de Rouyn-Noranda à contribution pour l'ensemble de l'offre de service gouvernementale. « Au même titre que nous ne souhaitons pas une centralisation vers Québec, nous devons toujours nous assurer que les cinq territoires de la région soient mis à contribution et puissent bénéficier des retombées qu'engendrent les différents ministères. Pour des petites communautés, les quelques emplois d'un ministère peuvent avoir un impact économique, social et culturel significatif contribuant à son dynamisme », précise M. Matte.

Enfin, les moyens de communication modernes permettent plus que jamais de réaliser une vraie décentralisation et régionalisation à l'échelle du Québec et d'en faire bénéficier chacun des territoires de la région. « La Conférence régionale sera attentive et s'assurera que l'Abitibi-Témiscamingue et tous ses territoires ne perdront aucune autonomie face à Québec », indique M. Matte.

*La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle contribue au développement de sa région par le développement de la connaissance, la concertation, la réalisation de projets et la gestion de Fonds, ceci afin d'améliorer la qualité de vie de la population qui y réside.*

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication  
819 290-3926

Nadia Letendre, adjointe administrative  
819 762-0774, poste 112

